

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 77 (1926)
Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE.

Premier Congrès international pour la protection de la nature, 1923. Rapports, vœux, réalisations. Un volume grand in-8° de 388 pages; imprimerie Guillemot & de Lamothe, à Paris, 1926.

Le Congrès international de 1923 à Paris peut être considéré comme le terme d'une évolution d'idées marquée par plusieurs congrès précédents. De longue date, la nécessité de protéger contre les atteintes de plus en plus dommageables de l'homme les beautés et les richesses naturelles s'était révélée à des esprits prévoyants ou simplement émus des destructions déjà consommées. Des Réserves ont été créées autrefois dans de grands domaines privés. Plus tard, surtout à partir de la fin du 19^e siècle, des sociétés protectrices régionales ou nationales ont été fondées, ainsi notre Ligue suisse pour la protection de la Nature.

Mais l'entente a longtemps fait défaut à ce sujet entre les gouvernements. Fait d'autant plus malheureux que de nombreuses espèces d'animaux marins et d'oiseaux migrateurs, beaucoup aussi d'oiseaux de parure et de mammifères à fourrure ou autres animaux dont le commerce mondial se dispute les dépouilles, ne peuvent échapper à l'extermination qu'à la faveur d'accords internationaux.

Tels sont les motifs qui inspirèrent différents congrès et conférences. La plus ancienne de ces manifestations date de 21 ans: c'était le 2^e congrès international d'Art public, réuni au congrès de l'Association littéraire et artistique internationale, en septembre 1905, à Liège. M. R. de Clermont y fit adopter le vœu: „que les mesures nécessaires soient prises pour la création de Parcs nationaux destinés à sauver de la destruction les animaux, les plantes et les minéraux particuliers au pays.“ M. de Clermont, qui a développé la plus heureuse activité dans ce domaine, est intervenu à plusieurs reprises dès lors.

De son côté, M. le Dr Paul Sarasin, de Bâle, au 8^e congrès international de Zoologie, à Graz, demandait la création d'une commission internationale pour la protection mondiale de la Nature. Et grâce à l'initiative du Conseil fédéral suisse, une conférence internationale pour la protection de la Nature siégea à Berne, le 17 novembre 1913, sous la présidence du conseiller fédéral Forrer. Dix-neuf pays y étaient représentés.

La Conférence de Berne constitua une commission consultative permanente pour la protection de la Nature, siégeant à Bâle et dont M. Paul Sarasin fut nommé président.

Telle était la situation en 1914; la guerre a mis fin provisoirement à l'activité de la commission.

Le Congrès de 1923, à Paris, a voulu reprendre le fil interrompu par la guerre. Entreprise généreuse dont le mérite revient tout d'abord à M. Raoul de Clermont, ingénieur agronome, avocat à la Cour, secrétaire général du Congrès, puis à la Société nationale d'acclimatation de France, la Ligue française pour la protection des oiseaux et la Société pour la protection des paysages de France.

Le gros volume que nous présentons à nos lecteurs contient les nombreux rapports et vœux présentés pendant cette rencontre internationale à laquelle assistaient les délégués de 17 Etats. Sa matière est divisée en quatre sections: faune, flore, sol et sous-sol, sites et paysages, nature en général. Un des rapports les plus remarqués fut celui de notre compatriote M. P. Sarasin, sur la protection mondiale de la faune sauvage, éloquent plaidoyer en faveur de la protection de quelques animaux particulièrement menacés de destruction: le bison d'Amérique, le bœuf musqué, les baleines, les phoques, l'éléphant, etc. Cette courageuse croisade contre l'esprit de lucre de trop d'entreprises industrielles, et qui conduit à l'extermination définitive de créatures animales parmi les plus précieuses de notre globe, fut saluée d'applaudissements unanimes.

Ceux qui prendront la peine de lire les rapports présentés à ce congrès y trouveront grand plaisir.

Monsieur Ch. Valois, un des secrétaires-rédacteurs du Congrès, a, dans une notice consacrée à celui-ci, émis ces réflexions fort justes: „On accuse parfois savants et artistes de méconnaître les contingences pratiques de la vie. C'est un reproche que ceux-ci ne méritent pas; car leurs suggestions n'ont rien d'irréalisable. Ils combattent quelques routines, quelques abus nuisibles à leurs propres auteurs, non les hommes ni le progrès.“ On ne saurait caractériser mieux les intentions de ceux, naturalistes, sylviculteurs, chasseurs, touristes et amis désintéressés de la nature qui, en 1923, ont essayé de faire progresser une cause qui leur est chère.

Ces „actes“ du Congrès de 1923 nous parviennent sans doute un peu tard; on a mis beaucoup de temps à leur publication. Mais il ne faut pas oublier qu'il était très difficile de rassembler les matériaux qui devaient y figurer et dont beaucoup n'étaient pas au point. Au demeurant, le retard a eu un avantage: il a permis d'incorporer dans ce volume plusieurs lois et décrets qui, depuis 1923, notamment en France, sont venus réaliser partiellement certains des voeux émis.

Le comité du Congrès de 1923 nous apprend qu'il continue sa propagande à titre de commission permanente des Congrès internationaux pour la protection de la Nature. Tous ceux que ces lignes intéressent lui en sauront gré et lui seront reconnaissants de la publication qu'il a eu le courage d'assumer de son utile livre. *H. Badoux.*

Sommaire du N° 6

Aufsätze: Die bautechnische Qualität des Holzes der Stiel- und Traubeneiche. — Über gewisse Störungen in der Jahrringbildung. — **Vereinsangelegenheiten:** Forstversammlung 1926. — **Mitteilungen:** Schweizerischer Nationalpark. — Vogelschutz. — Über Weihnachtsbaumkulturen. — Fällung einer grossen Eiche bei Diessendorf. — **Forstliche Nachrichten:** Bund: Eidg. technische Hochschule; Eidg. Forstschule. — **Kantone:** Schaffhausen. — **Bücheranzeigen.** — **Anhang:** Meteorologische Monatsberichte (Januar, Februar).